

**« Unité de Fabrication de Médicaments » dite « Unimed »**  
Société Anonyme au capital de 32.000.000 DT  
Siège Social : BP 38, ZI Kalaa Kébira - 4060, Sousse  
RC : B 117421996 - MF : 020190 J/A/M/ 000 - N° affiliation CNSS : 134571-32

## Assemblée Générale Ordinaire du 19/06/2018

### Ordre du jour

- *Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration relatif à la gestion de l'exercice 2017 et quitus aux administrateurs.*
- *Lecture des rapports, général et spécial du commissaire aux comptes, approbation des états financiers de l'exercice 2017 ainsi que des opérations constituant des conventions règlementées,*
- *Affectation des résultats.*
- *Distribution des dividendes.*
- *Pouvoirs pour formalités.*
- *Questions diverses.*

**Texte des résolutions à voter**  
**lors de l'assemblée Générale Ordinaire**  
**du 19/06/2018**

**Première résolution : Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration relatif à la gestion de l'exercice 2017, et quitus aux administrateurs.**

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à la gestion de l'exercice 2017, approuve ce rapport dans son intégralité et donne en conséquence quitus entier, définitif et sans réserve aux membres du conseil d'administration de leur gestion durant l'exercice 2017.

**2<sup>ème</sup> résolution : Lecture des rapports, général et spécial du commissaire aux comptes, et approbation des états financiers de l'exercice 2017, ainsi que des opérations constituant des conventions réglementées.**

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture des rapports, général et spécial, du commissaire aux comptes sur l'exercice 2017, approuve, dans leur intégralité, les états financiers dudit exercice, ainsi que les opérations constituant les conventions réglementées.

**3<sup>ème</sup> résolution : Affectation des résultats.**

Après lecture du rapport du conseil d'administration à l'assemblée et du rapport général du commissaire aux comptes et après avoir constaté les états financiers de l'exercice 2017, les membres de l'assemblée décident d'affecter le résultat bénéficiaire de l'exercice 2017 comme suit :

Résultat net comptable de l'exercice 2017 :	12 532 575	dinars
Résultats reportés antérieurs :	0	dinars
<b>Total à affecter :</b>	<b>12 532 575</b>	<b>dinars</b>
Réserves Légales :	275 000	dinars
Distribution de Dividendes	7 520 000	dinars
Réserves ordinaires	4 737 575	dinars
<b>Résultats reportés de l'exercice 2017 :</b>	<b>0</b>	<b>dinars</b>

Suite à cette affectation :

- Le montant des réserves légales passe de 2 925 000 dinars à 3 200 000 dinars ;
- Le montant des réserves ordinaires passe de 25 256 506 dinars à 29 994 081 dinars.

**4<sup>ème</sup> résolution : Distribution des dividendes**

L'assemblée générale décide de distribuer des dividendes d'un montant de 7 520 000 dinars à prélever sur le résultat bénéficiaire de 2017.

L'assemblée décide également la mise en paiement de ces dividendes au plus tard le 15/08/2018.

<b>Dividendes par action = 0,235 dinars</b>
---

**5<sup>ème</sup> résolution : pouvoirs pour formalités**

L'assemblée décide unanimement de donner au porteur de tous extraits ou copies du présent procès-verbal, tous pouvoirs à l'effet d'accomplir les formalités légales.